

# Subventions et aide gouvernementales



Comme le lancement d'une entreprise demande du capital, il convient de profiter de subventions et de mesures incitatives quand vous le pouvez. Grâce à une aide financière gouvernementale, votre entreprise pourra non seulement démarrer avec succès, mais également poursuivre sa croissance en mettant au point de nouveaux produits, en devenant plus écoénergétique et en augmentant son effectif.

La plupart du temps, ce type de financement se présente sous la forme de subventions. Le gouvernement canadien reconnaît l'importance des petites entreprises dans la création d'une économie forte et inclusive pour tous. Pour favoriser la réussite de votre entreprise, le gouvernement a mis sur pied des programmes accordant des allègements fiscaux, des subventions salariales ou des garanties d'emprunt qui font avancer ses priorités sur le plan politique et économique.

## Admissibilité

La majorité des propriétaires de petite entreprise sont à la recherche de financement lorsqu'ils envisagent de solliciter une subvention – laquelle diffère d'un prêt en ceci qu'elle n'a pas à être remboursée. Toutefois, les subventions gouvernementales sont assorties de dispositions selon lesquelles vous devez fournir une contribution à titre de propriétaire de l'entreprise. Généralement, il s'agit d'investir vos propres fonds parallèlement à l'apport du gouvernement (la norme oscille entre 10 et 50 p. cent).

À juste titre, le gouvernement préfère investir dans les entreprises qui créent le plus d'emplois. Si c'est le cas de la vôtre, elle sera mieux considérée pour l'octroi d'une aide gouvernementale. Par exemple, le [Programme des débouchés commerciaux pour le Nord](#), en Ontario, stipule expressément que « La nouvelle entreprise proposée sera exploitée à temps plein et doit créer des emplois dans le nord de l'Ontario ».

## À quel point les exigences sont-elles précises ?

Le gouvernement du Canada accorde des fonds aux petites entreprises dans les secteurs qu'il souhaite développer. L'aide financière n'est habituellement offerte qu'aux entreprises se trouvant dans un endroit et appartenant à un secteur donnés. Si la vôtre satisfait à l'un de ces critères, il y a de bonnes chances qu'elle se qualifie pour une subvention ou une aide quelconque.

Par exemple, le [Centre of Excellence in Next Generation Networks](#) (CENGN) appuie les entreprises œuvrant plus particulièrement dans les technologies et l'innovation.

## Existe-t-il des subventions générales aux petites entreprises ?

Oui, il y a toujours de l'aide financière offerte par l'intermédiaire de programmes gouvernementaux. Vous devrez là encore fournir une forme de contribution pour démontrer votre engagement, mais certains programmes proposent non seulement du financement, mais aussi du soutien, de la formation et du mentorat. Voici certains des programmes les plus populaires :

- [Programme de travail indépendant](#)  
Non seulement recevrez-vous des prestations pendant que vous planifierez et mettrez sur pied votre entreprise, mais vous profiterez d'un soutien relativement à d'autres aspects, comme la création de votre plan d'affaires et le calcul de vos frais.
- [Programme d'entrepreneuriat autochtone](#)  
Si vous êtes autochtone ou possédez une entreprise détenue en majorité par des Autochtones, vous pouvez demander jusqu'à 99 999 \$ pour faciliter le démarrage, le développement et la croissance de votre entreprise.
- [Fonds du livre du Canada](#)  
Cette subvention est destinée aux éditeurs canadiens qui visent plus particulièrement à publier des livres d'auteurs canadiens.

Ce ne sont là que quelques-uns des programmes offerts. Pour connaître la liste complète [des subventions, contributions et aides financières](#), consultez le site du Réseau Entreprises Canada. Certains programmes sont destinés aux entreprises de toutes les provinces et tous les territoires, alors que d'autres sont réservés aux entreprises de votre région.

## Aide à l'exportation

Le commerce international est l'un des secteurs que le gouvernement est particulièrement enclin à appuyer. Si vous envisagez de miser sur l'exportation, sachez qu'il existe une gamme de possibilités pour accroître votre fonds de roulement, notamment les suivants :

- **[Programme CanExport](#)**

Vous pourriez obtenir un maximum de 99 999 \$ pour rembourser jusqu'à concurrence de 50 p. cent des dépenses admissibles encourues afin de promouvoir votre entreprise dans de nouveaux marchés internationaux.

- **[Small Business Development Program \(Programme de développement de la petite entreprise\)](#)**

Vous souhaitez vous lancer dans l'exportation ou encore faire progresser vos activités d'exportation en Nouvelle-Écosse ? Alors, vous pourriez être admissible à un remboursement à frais partagés jusqu'à concurrence de 50 p. cent des coûts de votre projet, l'incitatif maximal étant de 15 000 \$.

- **[Soft Landing Program](#)**

Si votre entreprise a trait aux TIC, vous pourriez être admissible à un remboursement pouvant atteindre 4 000 \$ pour couvrir les coûts de transport et les frais d'hébergement ainsi que pour accéder à un poste de travail pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois dans un espace partagé de travail, accélérateur ou incubateur.

Le site du Réseau Entreprises Canada présente [une liste complète des solutions de financement à l'exportation](#).

## Sommaire

Comme vous le voyez, il vaut la peine de faire ses devoirs en matière d'aide gouvernementale, puisque vous pourriez être admissible ne serait-ce qu'à certains programmes. Et c'est de l'argent qui ne vous coûte rien – un atout non négligeable pour une entreprise en démarrage.

Qui plus est, bon nombre des programmes d'aide financière permettent également d'obtenir des conseils d'affaires dont il est avantageux de profiter, surtout lorsqu'on en est à ses débuts.

